

QUI CONTACTER ?

Cellule de veille RPS

veille-rps@uca.fr

Médecins de prévention

Marie-Céline RATINAUD
ou Valérie LUCAS
04 73 75 49 27
veille-rps@uca.fr

Conseiller de Prévention

Nicolas BIESSE
04 73 40 54 21
nicolas.biesse@uca.fr

Assistante sociale

Aline MIELE
04 73 40 64 00
aline.miele@uca.fr

Représentants des personnels au CHSCT

Mhammed BENBAKKAR, Frédérique BONNEMOY, Chantal BOURDIER, Damien CANITROT, Patricia CHAZARIN, Jacqueline CARANDANTE, Agnès CARCENAC, Françoise COGNARD, Marie-Joëlle COURET, Hervé DANO, Natacha DEMANGET, Bernard DOUSTEYSSIER, David DUCHE, Antonio FREITAS, Marylise GACHINAT, Alain HALERE, Abdelfeta HASBANI, Adélaïde KISSI, Valérie LASHERMES, Frédéric LAZUECH, Eléonore MARBOT, Myriam MOISSAING, Dominique MORDEFROY, Jérémie NOEL, Saulo NEIVA, Damien OLEOTTO, Annie PINCHAUD, Jean-Luc PIRO, Valérie POLONAI, Jean-Paul RAOUL, Annie ROCHE, Stéphanie ROUGE, Sabine SARRAUTE, Yves SIBAUD, Nathalie YOUNES.

Consultez l'annuaire UCA

Infirmières de prévention

Camille CHABRIAT
04 73 40 51 76
camille.chabriat@uca.fr

Marie-Christine VALLADIER

04 73 75 48 48
m-christine.valladier@uca.fr

Vice-Présidente Conditions de Travail et Climat Social

Agnès ROCHE
agnes.roche@uca.fr

Espace d'Écoute et d'Accueil

Contactez des psychologues du travail



LIEUX POUR LES ENTRETIENS (SUR RENDEZ-VOUS)

Ambert - Mairie annexe

B^d Henri IV
06 31 08 12 64

Clermont-Ferrand - Centre EIPAS

Rés. Arvernais - 16, rue G. de Biauzat
04 73 70 76 91

Issoire - CCAS

24, rue de la Berbiziale - 06 69 03 93 55

Thiers

Rés. l'Atrium - 25, av. de Cizolles
04 73 70 76 91

Yseure - DDCSPP

(Direction Départementale de la Cohésion Sociale)

20, rue A. Briand
06 34 56 50 67

Le Puy-en-Velay - DDCSPP ex locaux jeunesse et sport

24, bd A. Clair
07 89 63 45 69

Aurillac - Centre social de Marmiers

10, rue R. Cortat
06 30 92 82 48

Vichy - CCAS

21, rue Alsace
06 34 56 50



L'ensemble de ces contacts respecte la confidentialité

RPS

RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

AGISSONS ENSEMBLE !

La rencontre entre un individu et son environnement professionnel (relations de travail, modalités organisationnelles, conditions de travail, conflits, ...) peut être source de mal être, stress ou souffrance au travail.

C'EST CE QUE L'ON APPELLE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS).

Sous l'impulsion de son Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), l'Université Clermont Auvergne met en place des dispositifs de prévention.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les personnels de l'université, qu'ils soient titulaires ou non titulaires, ressentant des troubles ou une souffrance passagers comme persistants peuvent se signaler.

LES TROUBLES RESENTIS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Physiques

Douleurs musculaires et ou articulaires
Troubles fonctionnels (cardiaques, respiratoires, digestifs...)
Troubles du sommeil, troubles alimentaires

Psychiques

Troubles de la concentration, de la mémoire
Recours à des produits calmants ou excitants

Émotionnels

Pleurs, angoisse, tristesse
Repli sur soi, isolement
Irritabilité, manque d'envie
Sentiment d'être inutile

**Ne restez pas seul.
OSEZ. AGISSEZ. CONTACTEZ.**
Pour vous-même ou un tiers.



Quel que soit votre métier, votre position hiérarchique et votre lieu d'affectation, **les conditions de travail peuvent affecter votre santé.**

LES FACTEURS DE RISQUES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Conditions du Travail

Intensité du travail
Exigence émotionnelle
Marge d'autonomie
Pression du temps
Environnement à risques (ex : chimiques)

Rapports sociaux

Rapports sociaux au travail
Conflit de valeurs
Agression physique ou verbale

Organisation collective

Changement professionnel
Charge de travail
Désorganisations des structures ou des procédures



RPS
Risques Psycho-Sociaux

LE DISPOSITIF RPS

Deux instances du CHSCT

EN AMONT

Le Comité de Pilotage dédié aux RPS

- **Anticipe** les problèmes concernant l'organisation du travail
- **Participe** à la prévention et dégage des indicateurs d'alerte destinés au CHSCT
- **Recense** les situations de souffrances
- **Agit** vers des solutions collectives

EN URGENCE

La Cellule de veille RPS, composée de Marie-Cécile Ratinaud, Aline Mièle, Martine Barry, Agnès Roche et Myriam Moissaing

- **Traite** les cas de souffrance signalés
- **Agit** rapidement
- **Sécurise** l'environnement professionnel des individus
- **Analyse** les situations de travail individuel

Contact : veille-rps@uca.fr

Les membres de ces deux dispositifs suivent les principes éthiques et déontologiques pour assurer leur mission. Ils respectent la nécessaire confidentialité.

ESPACE DES PERSONNELS / SANTÉ ET RPS